

Lignes activées à la demande et transporteurs

Frohmuhl - Tieffenbach-Struth (TRANSDEV : 03 69 76 60 60)

Valdieu/Ballersdorf - Altkirch (TAXIS FLURI : 06 45 84 67 67)

Conditions d'utilisation :

1. Fonctionnement de la ligne :

- La ligne activée à la demande ne fonctionne pas les dimanches et fêtes.
- Les horaires des services sont adaptés aux heures de départs et d'arrivées des trains TER en gare de Altkirch.

2. Mode d'emploi :

- Réservez votre transport auprès de l'entreprise TRANS DEV, ou TAXIS FLURI (voir coordonnées utiles) par téléphone au minimum la veille de votre départ (jour ouvrable) avant 18h30 en précisant l'horaire et le lieu de prise en charge choisi.
- Les horaires seront confirmés par l'entreprise au minimum la veille de votre départ avant 19h00.

3. Prise en charge des voyageurs :

- Les points d'arrêts sont définis dans les communes desservies par le service, ils sont repris dans le tableau horaire.

4. Tarification :

- Vous êtes titulaire d'un titre de transport SNCF comprenant la totalité de votre parcours (ligne activée à la demande + train de ou à destination de Valdieu ou Ballersdorf), sur présentation de votre billet, vous serez pris en charge sans paiement de supplément. Un bon vous sera délivré comme justificatif.
- Vous n'êtes pas titulaire d'un titre de transport SNCF, vous paierez la somme de 1,50 € au chauffeur de l'entreprise qui en échange vous remettra un bon mentionnant le prix payé.

5. Délais de correspondance :

- Sens ligne activée à la demande à train : les horaires sont adaptés afin d'assurer une arrivée à la gare, 5 minutes minimum avant l'heure de départ du train.
- Sens train à ligne activée à la demande : en cas de retard d'un train, le prestataire attendra l'arrivée du client (attente maximale d'une demi-heure).

Charte de qualité des lignes activées à la demande

Engagement des sociétés :

- Dans l'intérêt collectif d'un bon service, j'adhère à l'ensemble des règles définies dans la présente charte.
- Je m'engage à confirmer les horaires de circulation au plus tard la veille du départ avant 19h00.
- Je m'engage à mettre à la disposition des voyageurs un véhicule propre et confortable.
- Je m'engage à ne prendre les voyageurs en charge qu'au point d'arrêt défini dans la commune et à l'heure convenue.
- Je présenterai systématiquement au client un Bon de transport à émarger.
- Je délivrerai le cas échéant au client un Bon contre paiement de la somme de 1.50 € (voir les conditions d'utilisation).
- Je veillerai pendant tout le voyage à ce que le confort du client soit assuré.
- J'attendrai jusqu'à trente minutes en gare de Ingwiller, Tieffenbach-Struth ou Altkirch, l'arrivée d'un train retardé.
- Durant le voyage, je fais preuve de courtoisie et d'amabilité envers les voyageurs.

Engagement du client :

- Dans l'intérêt collectif d'un bon service, j'adhère à l'ensemble des règles définies dans la présente charte.
- Je m'engage à réserver mon transport au plus tard le jour ouvrable précédent le voyage avant 18h30.
- Si je dois annuler mon voyage, je décommande dans les mêmes délais ou à défaut m'engage à régler à posteriori à l'Entreprise, le prix forfaitaire fixé.
- Si le véhicule est complet, j'accepte de décaler l'heure de mon voyage ou d'assurer mon déplacement par mes propres moyens.
- Je suis présent à l'heure et au lieu de ramassage défini dans le guide d'utilisation sans tenter de négocier un autre horaire ou un lieu à ma convenance.
- Si je ne respecte pas l'horaire de prise en charge, je ne porte pas grief au chauffeur qui ne m'a pas attendu et assure mon déplacement par mes propres moyens.
- J'accepte de voyager avec d'autres clients dans le véhicule.
- J'émarge le bon qui m'est présenté.
- Durant le voyage, je fais preuve de courtoisie et d'amabilité à l'égard du chauffeur.

